

COMPTE RENDU
PRESENTATION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU BOULEVARD
DE LA REPUBLIQUE

Elus responsables des conseils de quartier : François Schmitt et Paul Marsal

Référents du quartier nord : Arménio Santos, Nicole Cablan-Guérault et Jean-Baptiste Godillon // Jean-Claude Brun

Contact : conseilsdequartier@mairie-chatou.fr

Nombre de conseillers : **10**

Nombre de conseillers présents : **6 + 5 élus**

✓ **Présentation de Mathieu EVIDE, sur les travaux de réhabilitation du boulevard de la République**

Vous trouverez à la suite de ce compte rendu, le document qui a été présenté lors de la réunion (Réhabilitation boulevard de la République).

Phase R1 : boulevard Jean Jaurès - avenue Claude Monet / route de Maisons. Cette phase démarre le 3 avril et s'achèvera en septembre 2023 : suppression du rond-point, création d'un carrefour en T avec régime de priorité, surélévation des passages piétons.

Phase R2 : jusqu'à route de Maisons/rue du Général Leclerc du 4 septembre au 15 décembre : piste bidirectionnelle, nécessitant d'enlever des arbres qui seront remis autant que possible.

Phase R3 : de janvier à avril 2024 - rue du Général Leclerc/rue Emile Pathé.

Phase R4 : d'avril à septembre 2024 – rue Emile Pathé/avenue du Maréchal Foch.

Les travaux impliquent de lourdes conséquences en termes de déplacement : d'où la mise en place d'importantes déviations (maintien du sens montant, déviations du sens descendant, itinéraires de substitution à favoriser, dessertes de bus maintenues dans les deux sens).

Les principes de la déviation sont les suivants :

- Le sens montant est maintenu pendant toute la durée des travaux. En effet, il n'est pas possible de dévier le sens montant.
- Tous les arrêts de bus sont maintenus. Le transporteur est prévenu des modifications des arrêts.

Q1 : arrêt de bus Jean Jaurès. Réitération de la remarque sur le positionnement de l'arrêt et le risque de dépassement d'une voiture au moment où un piéton traverse.

Q2 : déviation par la rue Paul Painlevé. Question pour le stationnement : serait-il possible de garder le parking du centre administratif ouvert ? Cela apparait compliqué avec le fait que le parking doit être disponible (crainte des véhicules ventouses).

Q2 : un accord sur la concordance des travaux avec le projet Nexity est-elle prévue ? Oui, la Ville va acquérir 4m de trottoirs. De même, il a été imposé le positionnement des sorties charretières et des gaines d'assainissement.

Q3 : réflexion sur le positionnement de la piste cyclable à droite du sens montant du boulevard de la République. Il fait courir le risque qu'un enfant traverse avec son vélo pour se rendre au conservatoire par exemple.

Q4 : question sur les feux tricolores le long du boulevard de la République : vont-ils être adaptés à la circulation et/ou à la vitesse ? Réponse : un feu « sanction » n'est pas possible réglementairement.

Ci-dessous :

Présentation - Réhabilitation boulevard de la République - 03 2023

Projet République

RÉHABILITATION boulevard de la République



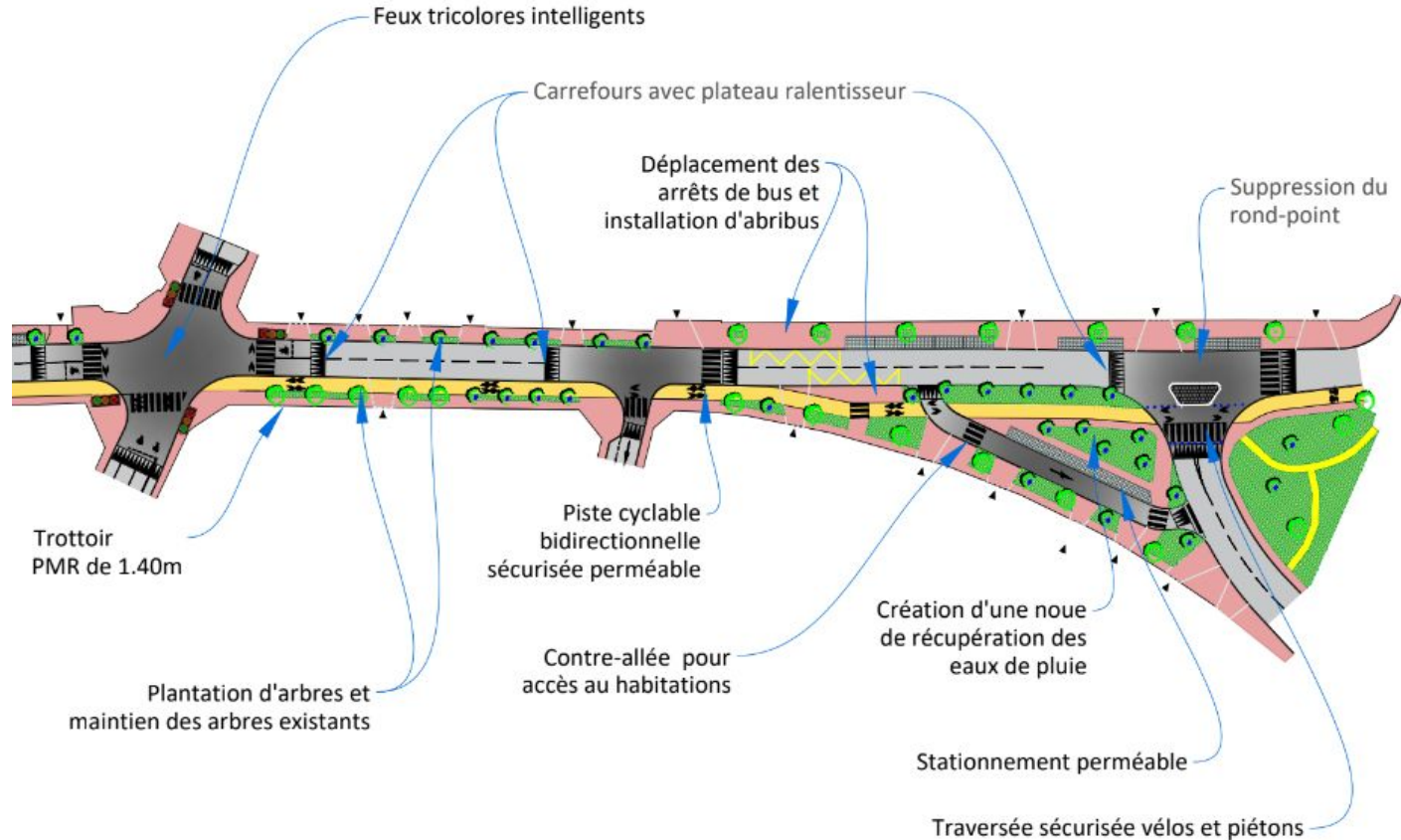
Restez connectés :

www.chatou.fr    

R1 - Boulevard Jean Jaurès

Entre l'avenue
Claude Monet et
la route de
Maisons

Du 3 avril au 1er
septembre 2023

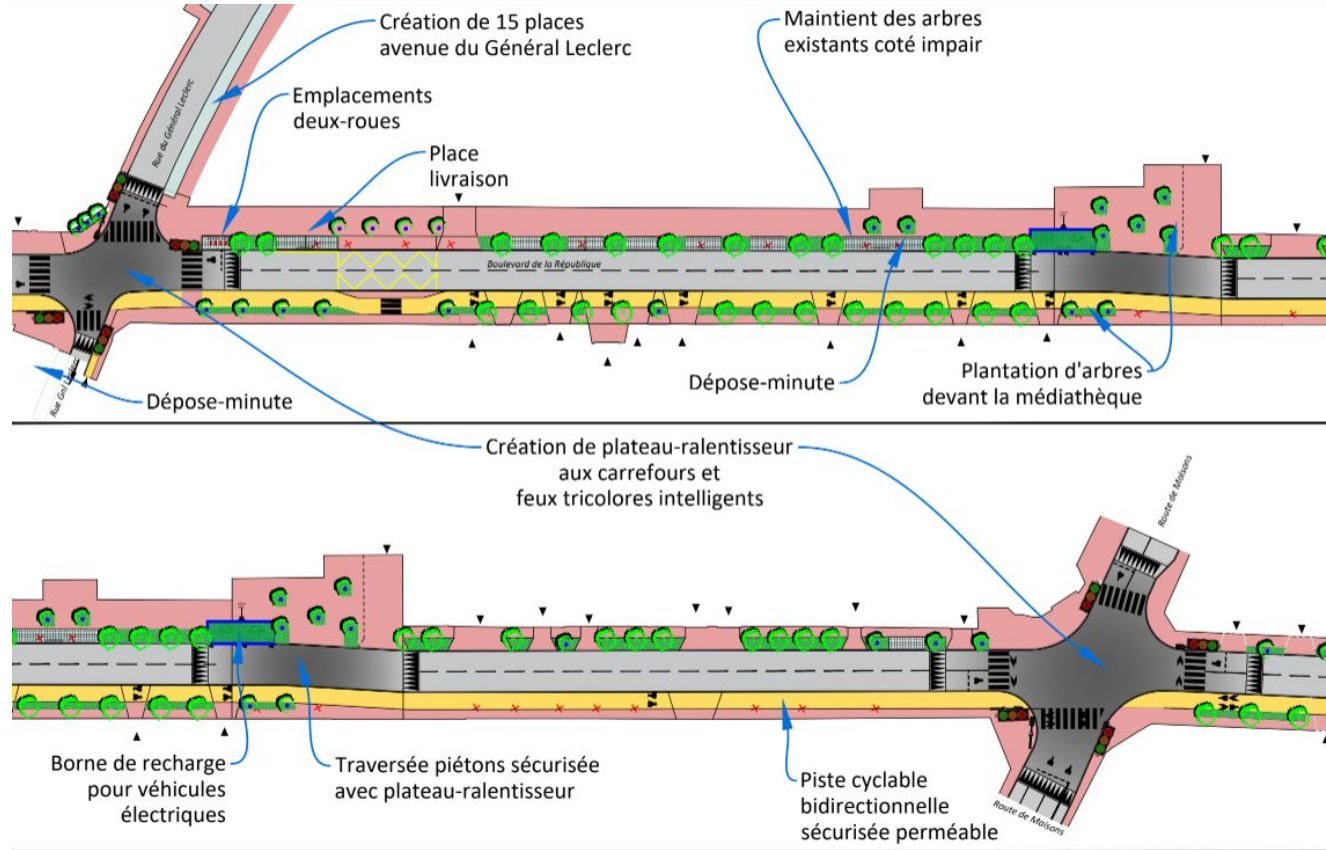


R2 - boulevard de la République



Entre la route de
Maisons et la rue
du Général
Leclerc

Du 4 septembre
au 15 décembre
2023

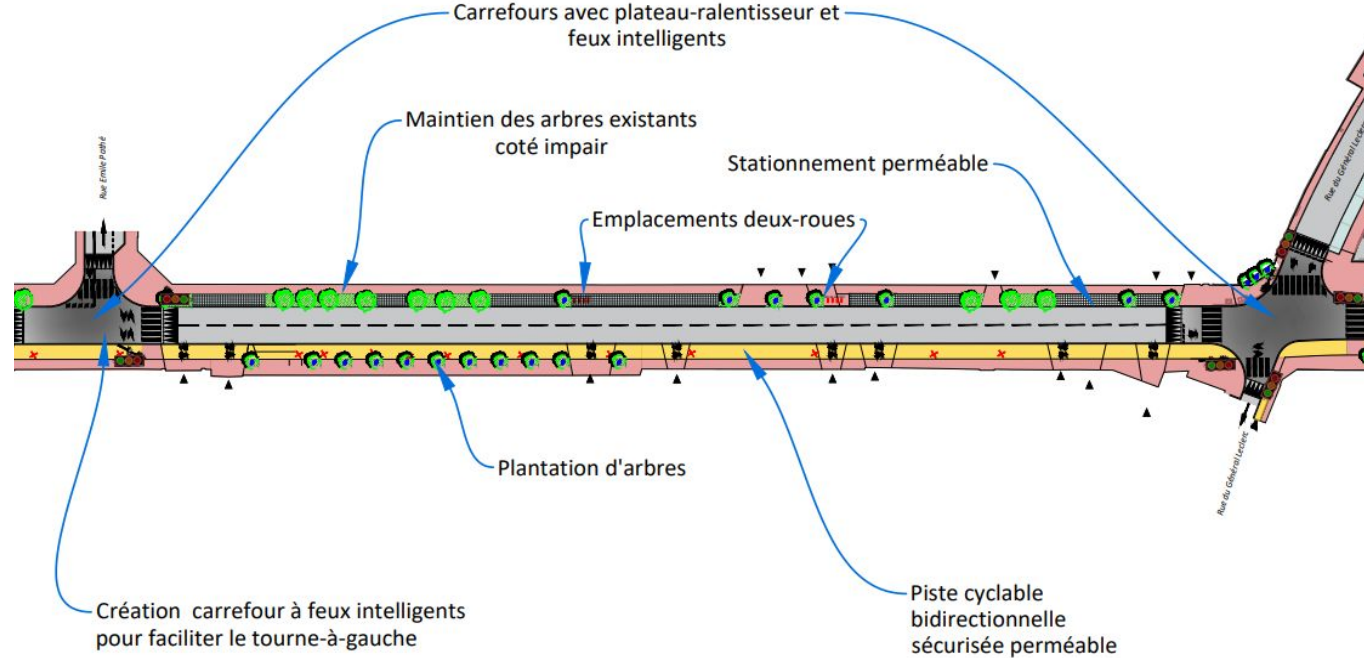


R3 - Boulevard de la République



Entre la rue du
Général Leclerc
et la rue Emile
Pathé

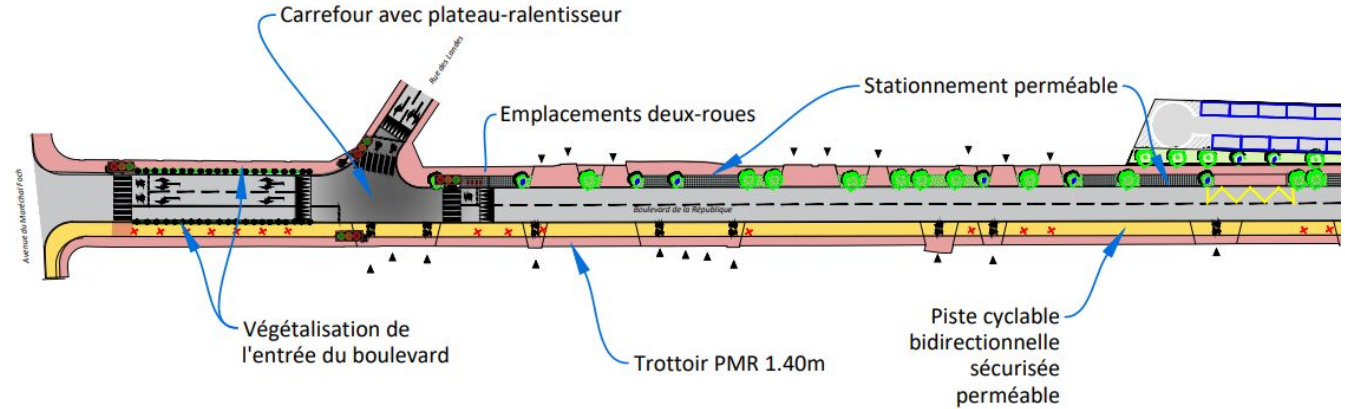
Du 15 janvier au
12 avril 2024



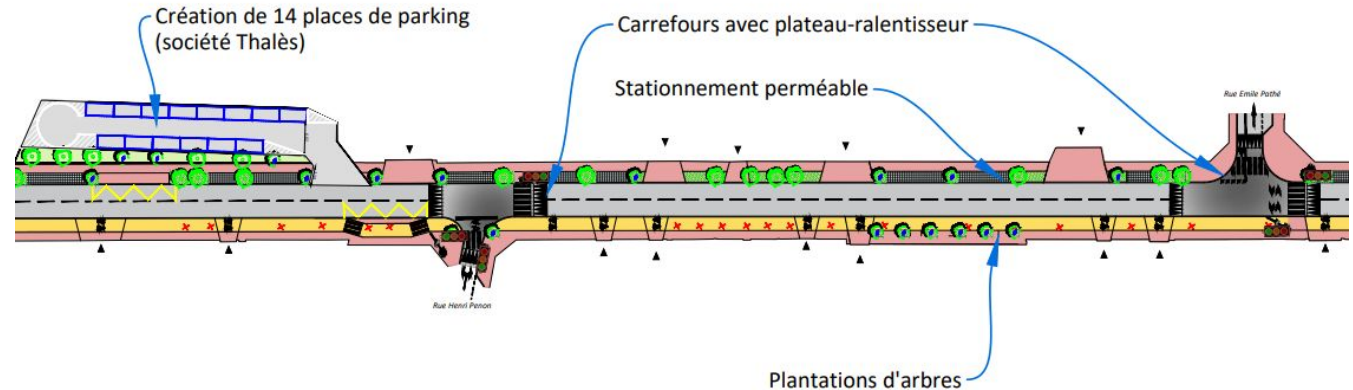
R4 - Boulevard de la République



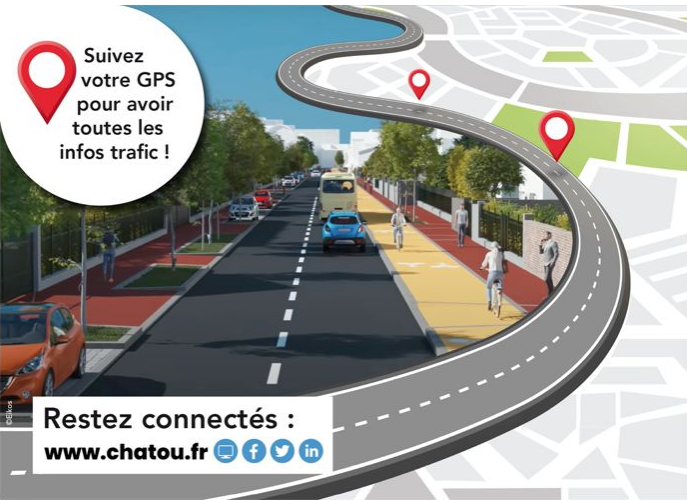
Entre la rue Emile Pathé et le boulevard de la République



Du 15 avril au 31 août 2024



CIRCULATIONS



AVRIL 2023 à SEPTEMBRE 2024
RÉHABILITATION
du boulevard de la République



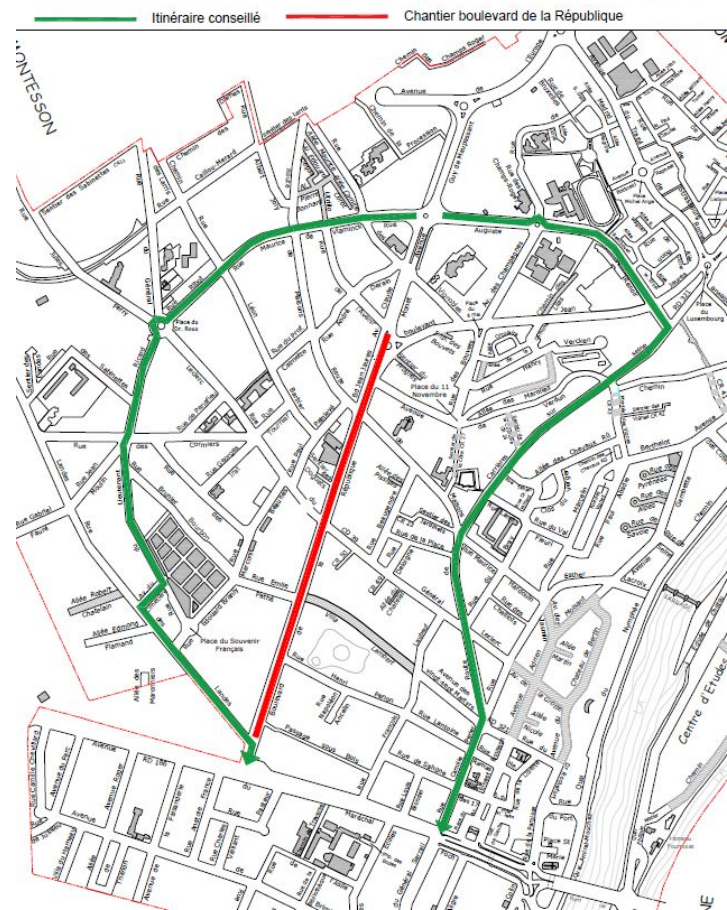
Déviations mises en place pendant les travaux

Projet République - Déviations

PLAN DE DÉVIATIONS

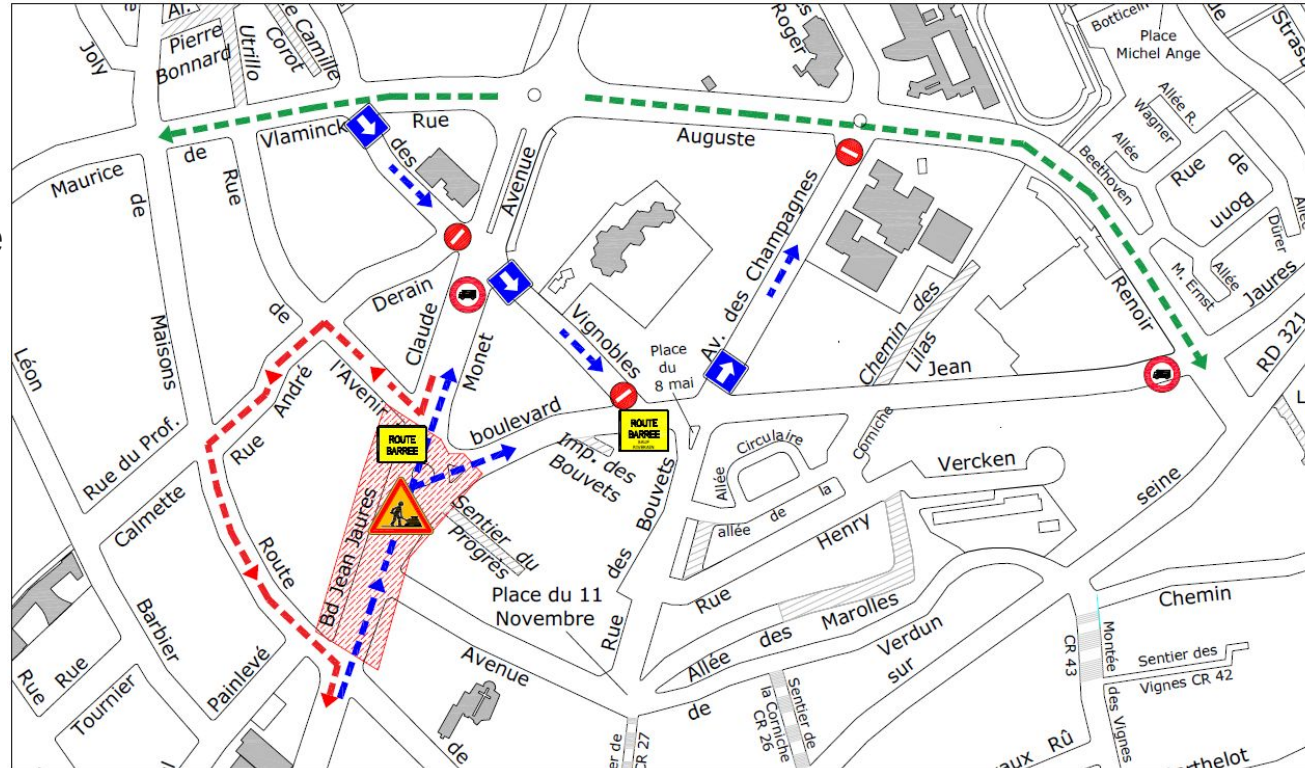
- Maintien du sens montant sur chaque phase
- Déviation du sens descendant avec mise en place de déviations spécifiques par tronçons
- Mise en place d'itinéraire de substitution à favoriser
- Mise en place d'aménagements ponctuels pour faciliter les girations et le passage du trafic dans les rues adjacentes (suppression de stationnement, sécurisation des trottoirs, protections ...)
- Maintien de la desserte bus avec déplacement des arrêts de bus

DEVIATION "D0" : ITINERAIRE A PRIVILEGIER



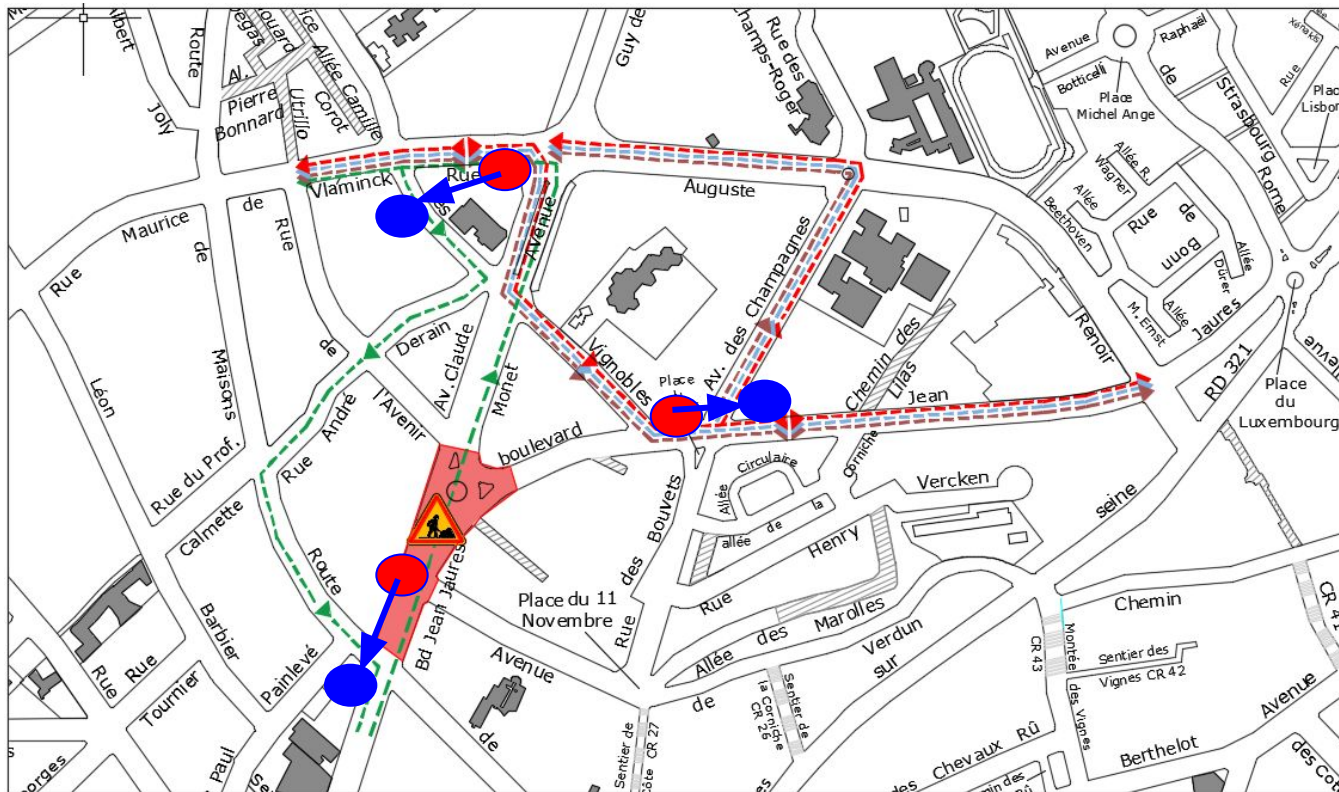
Projet République - Déviations R1

- Sens descendant du boulevard dévié par la rue de l'avenir, la rue André Derain et la route de Maisons pour les VL
- Déviation à favoriser pour les VL et obligatoire pour les PL par la rue Maurice de Vlaminck et la route de Carrières



Projet République - Déviations R1

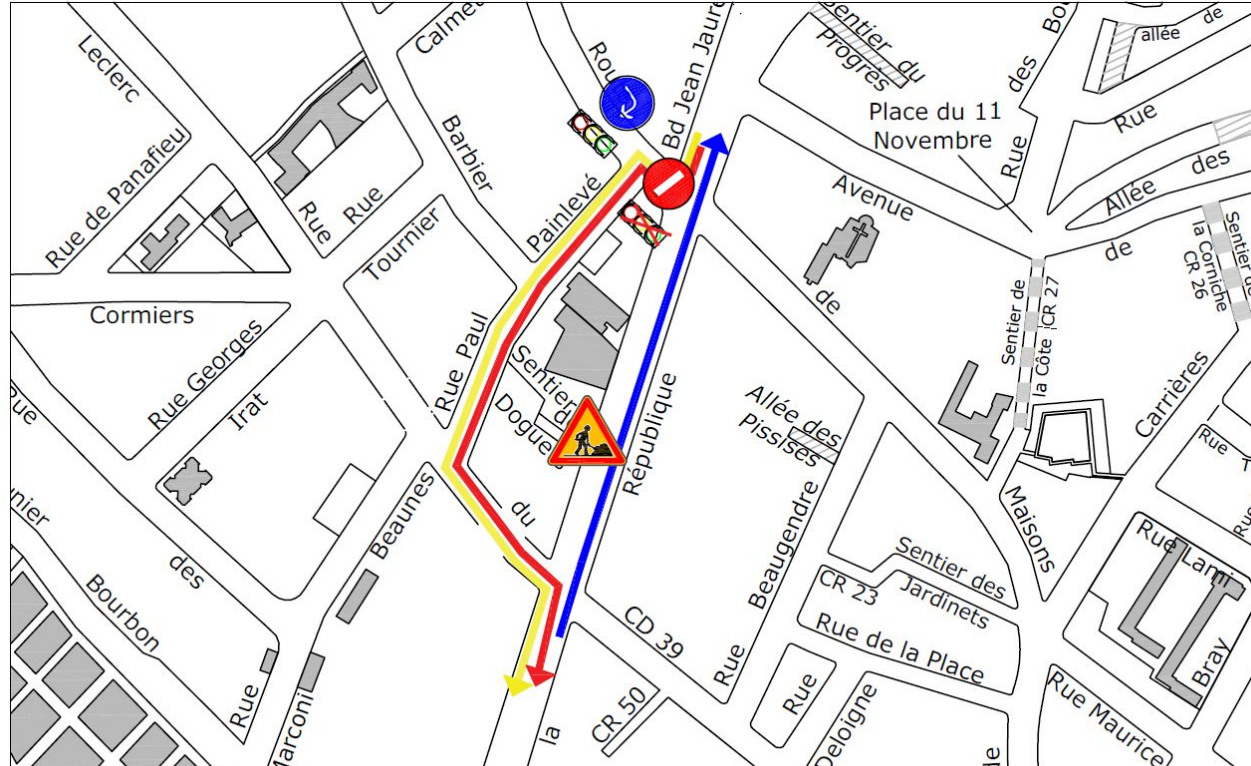
Déviations Bus et déplacement des arrêts de bus






Projet République - Déviations R2



- Sens descendant du boulevard dévié par la route de Maisons, la rue Paul Painlevé et la rue du Général Leclerc pour les VL et le PL
- Recul de la ligne de feux tricolore route de Maisons pour permettre le croisement du flux du boulevard Jean Jaurès - Route de Maisons

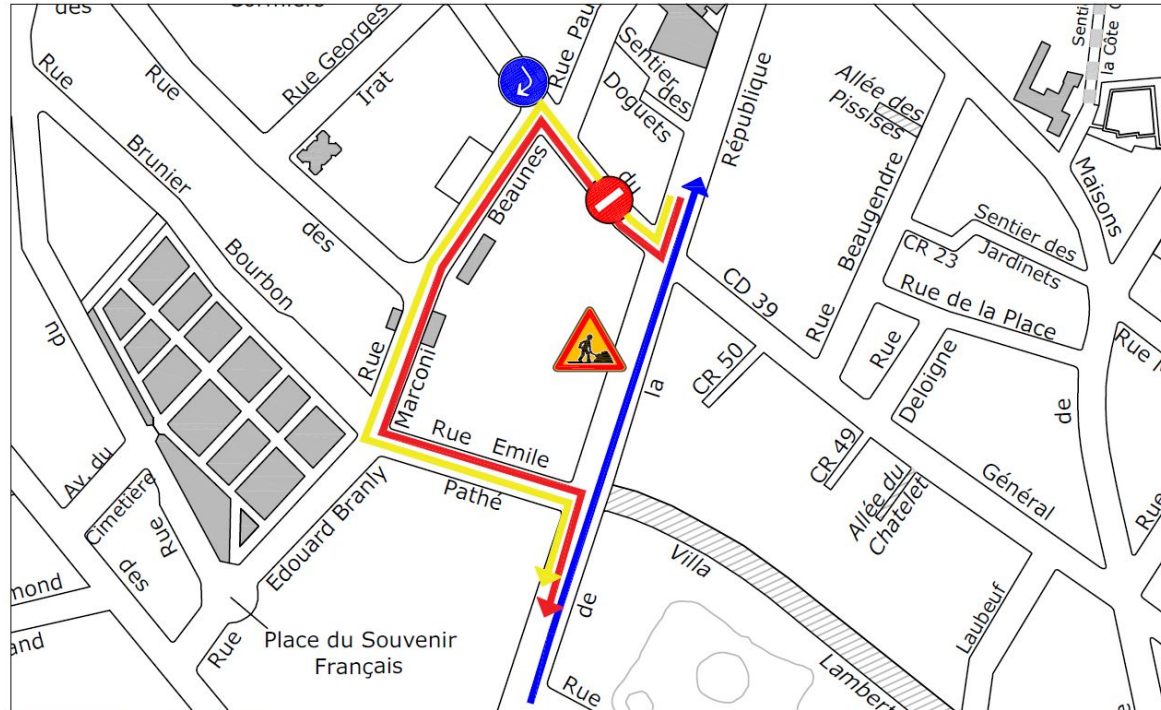


-  Circulation maintenue
-  Déviation vl
-  Déviation bus et pl

Projet République - Déviations R3



- Sens descendant du boulevard dévié par la rue du Général Leclerc, la rue des Beunes et la rue Emile Pathé pour les VL et le PL
- Changement de sens d'une partie de la rue du Gnl Leclerc et de la rue Emile Pathé

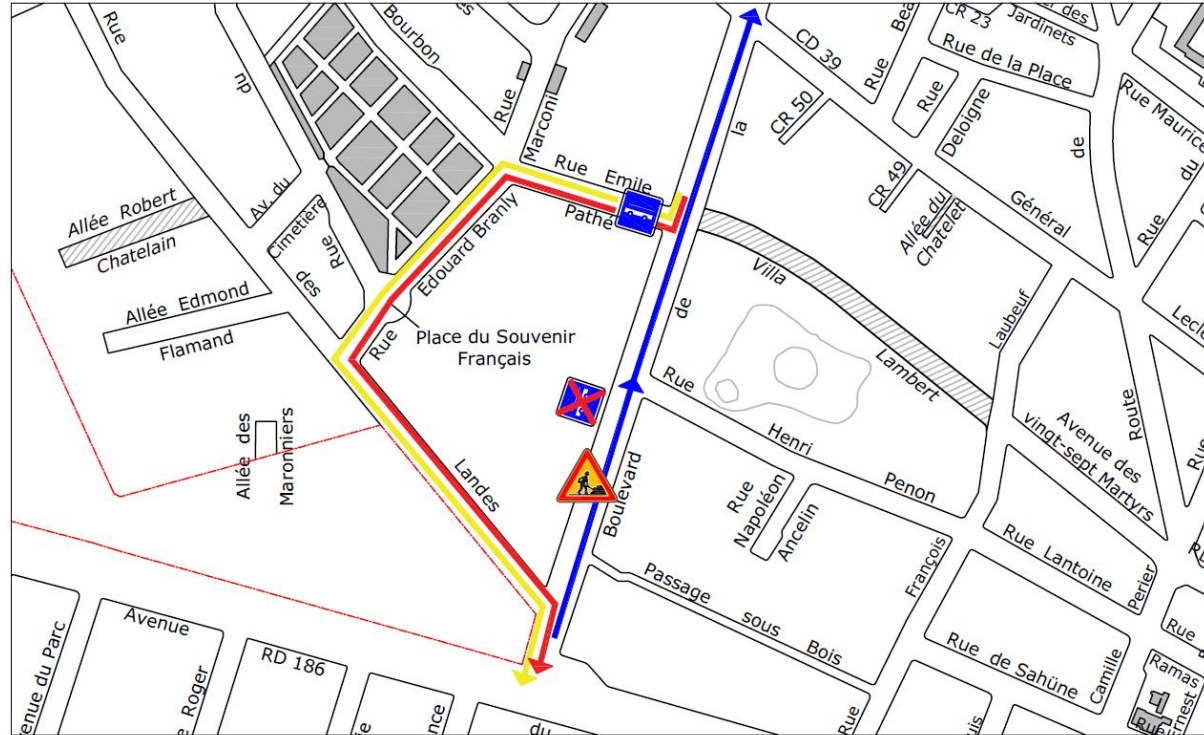


- Circulation maintenue
- Déviation vl
- Déviation bus et pl

Projet République - Déviations R4



- Sens descendant du boulevard dévié par la rue Emile Pathé, le boulevard Édouard Branly et la rue des Landes pour les VL et le PL
- Changement de sens d'une partie du boulevard E. Branly



- Circulation maintenue
- Déviation vl
- Déviation bus et pl